

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERT**

Nombre de conseillers
en exercice : 11

Présents : 11
Absents : 0
Excusés / Pouvoirs : 0
Votants : 11
Date de Convocation :
22 oct. 2010

L'an deux mil dix, le 29 octobre, le Conseil Municipal de la commune de Bert, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de M. CAILLAULT Jacques, Maire.

Présents : M. CAILLAULT, FACON, LAVIGNE,
MALBRUNOT, JALICOT, DURAND, BELIN, NARBOUX,
PASSAVANT, THIEBAUD, RIVES.
Secrétaire de séance : M. JALICOT

Solidarité des Conseils Municipaux pour RCEA 2x2 voies

La RCEA traverse le département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains, et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies. Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès. Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de BERT avec 8 voix POUR et 3 voix CONTRE, manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais, insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Fait et délibéré, le 29 octobre 2010

Acte exécutoire
transmis en Sous Préfecture
de Vichy le
et publication

Pour copie conforme,
Le Maire,

J. CAILLAULT

